

La stabilité financière européenne

Source: ALLEMAND, Frédéric, "La stabilité financière européenne", dans ALLEMAND, Frédéric, L'Union économique et monétaire: origine, fonctionnement et futur. Sanem: CVCE, Coll. Dossier thématique, 2013. CVCE, 2013.

Copyright: (c) CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL: http://www.cvce.eu/obj/la_stabilite_financiere_europeenne-fr-8eb4125c-8576-493a-80c5-7e863a9f8d62.html

Date de dernière mise à jour: 06/07/2016



La stabilité financière européenne

La stabilité financière est fortement remise en cause depuis le début de l'année 2007 avec la crise des subprimes. Le sauvetage et le démantèlement difficile de la banque Dexia grâce à l'intervention des autorités française, belge et luxembourgeoise contribue à souligner la nécessité d'une surveillance prudentielle plus intégrée qui réponde à l'intégration des marchés. La crise appelle une modification des perspectives de la régulation financière: celle-ci doit parvenir «à limiter les risques d'instabilité non seulement d'une institution mais aussi du système financier dans son ensemble afin de prévenir les conséquences négatives pour l'économie réelle. Cette démarche consiste à adopter une politique dite macroprudentielle. Sa mise en application est complexe [...] Il apparaît d'ores et déjà clairement que les banques centrales ont un rôle tout à fait prépondérant à jouer dans cette "surveillance macroprudentielle"»¹. Le passage d'une surveillance relevant des compétences locales et faiblement coordonnées à une surveillance intégrée à l'échelon européen se réalise au fur et à mesure que la crise s'aggrave.

1 BANQUE DE FRANCE, Éditorial, dans BANQUE DE FRANCE, *La crise financière*, Documents et Débats, février 2009, n°2, p. 4.